



Utilisation d'une CVthèque pour favoriser la mise en contact des publics (en recherche d'emploi, de stage, en mobilité professionnelle ou en reclassement) avec les entreprises adhérentes du Bâtiment et des Travaux publics en Ile-de-France

Marché A Procédure Adaptée

Règlement de Consultation (RC)

Marché N° 17D24-003

Date et heure limites de remise des offres
Le 21 mai 2024 à 12h00 (midi)
(Heure de métropole)

Important : Il est fortement recommandé aux opérateurs économiques de s'inscrire et de s'identifier préalablement sur la plateforme de dématérialisation avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés et des réponses apportées par Constructyts aux questions posées par d'autres opérateurs économiques.

Les opérateurs économiques qui ne s'identifieront pas préalablement ne pourront être alertés.



SOMMAIRE

1. DISPOSITIONS GENERALES	4
1.1. Identification du pouvoir adjudicateur.....	4
1.2. Objet de la consultation	4
1.3. Allotissement	4
1.4. Procédure de passation du marché public.....	4
1.5. Forme du marché public.....	4
1.6. Type de prestations et nomenclature.....	4
1.7. Durée du marché public.....	5
1.8. Délais d'exécution	5
1.9. Lieux d'exécution.....	5
1.10. Options.....	5
1.11. Variantes et Prestations Supplémentaires Eventuelles	5
1.12. Langue	6
1.13. Modalités essentielles de financement et de paiement	6
2. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION	6
3. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION	6
4. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	7
4.1. Forme des candidatures	7
4.2. Modalités de remise des candidatures.....	7
4.3. Pièces de la candidature et de l'offre à remettre	8
5. CONDITIONS DE REMISE DES PLIS	9
5.1. Remise des plis sur la plateforme de dématérialisation	9
5.2. Date limite de réception et délai de validité des offres	11
6. MODALITES ET CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE	11
6.1. Examen des candidatures	11
6.2. Jugement des offres	12
7. MODIFICATIONS DE DETAIL AU DCE	13
8. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	14



Constructys

Votre partenaire compétences

9. DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE RETENU.....	14
10. CONFIDENTIALITE.....	16
10.1. Confidentialité du candidat	16
10.2. Confidentialité de Constructys et respect du RGPD.....	16



Constructys

Votre partenaire compétences

1. DISPOSITIONS GENERALES

1.1. Identification du pouvoir adjudicateur

La présente consultation est passée par : Constructys, 32 rue René Boulanger, CS 60033, 75483 PARIS cedex 10.

1.2. Objet de la consultation

Le présent marché public a pour objet de sélectionner un prestataire en capacité de proposer un outil de gestion de CV en SaaS. Constructys se réserve la possibilité d'activer ou non la fonctionnalité supplémentaire relative au dépôt d'offres d'emplois en cours de marché, si nécessaire.

1.3. Allotissement

La procédure n'est pas allotie.

1.4. Procédure de passation du marché public

Le marché public est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1, R2123-4 à R2123-7 du Code de la commande publique.

1.5. Forme du marché public

Le marché public issu de la présente consultation constitue un accord-cadre. Il s'exécute au fur et à mesure par l'émission de bons de commande (articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique).

Cet accord-cadre est mono-attributaire.

Le marché public est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum fixé à 150 000 € HT sur toute la durée du marché public.

Conformément à l'article R.2162-4 2° du code de la commande publique, la fixation d'un montant maximum est désormais obligatoire. Toutefois l'attention des candidats est attirée sur le fait que Le Pouvoir Adjudicateur n'est pas en mesure de connaître à ce jour les besoins à venir sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises.

Le montant maximum ne doit pas être confondu avec le chiffrage demandé des prestations.

1.6. Type de prestations et nomenclature

Les codes CPV des fournitures et services, objet du présent marché public sont les suivants :

51611100-9 Services d'installation de matériel informatique

48000000-8 Logiciels et systèmes d'information

48311000-1 Logiciel de gestion des documents



Constructys

Votre partenaire compétences

72222300-0 Services de technologies de l'information

72250000-2 Services de maintenance des systèmes et services d'assistance

1.7. Durée du marché public

Le présent marché public est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au 30/06/2025. (la date du 30/06/2025 correspond à la date de fin de la convention EDEC actuelle. Une demande de prolongation est en cours)

A l'issue de cette première période contractuelle, le marché public est reconductible tacitement 6 fois maximum par nouvelle période de 6 mois.

Dans l'hypothèse où le Pouvoir Adjudicateur décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire via la plateforme de dématérialisation des marchés publics du Pouvoir Adjudicateur au plus tard 2 mois avant l'échéance de la période contractuelle en cours.

Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction décidée par le Pouvoir Adjudicateur.

La date prévisionnelle de notification du Marché est prévue semaine 28.

1.8. Délais d'exécution

Les délais d'exécution pour la réalisation des prestations sont précisés dans le CCTP et dans l'offre du Titulaire.

1.9. Lieux d'exécution

Les réunions pourront se dérouler en distanciel ou en présentiel en l'absence de contraintes liées aux déplacements (mesures sanitaires, coûts de déplacement, etc).

1.10. Options

Constructys se réserve la faculté de conclure un ou plusieurs marchés de prestations similaires sans publicité ni mise en concurrence préalables dans les conditions prévues à l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

1.11. Variantes et Prestations Supplémentaires Eventuelles

1.11.1 Variantes

La proposition de variantes n'est pas autorisée. L'offre des soumissionnaires doit respecter les CCAP et CCTP dans leur intégralité.

1.11.2 Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE)

Sans objet.



Constructys

Votre partenaire compétences

1.12. Langue

Dans le cadre de la passation puis de l'exécution du marché, la langue utilisée est le français.

1.13. Modalités essentielles de financement et de paiement

1.13.1 Modalités de paiement

Le mode de règlement des prestations choisi par Constructys est le virement.

Le délai global de paiement est de 30 jours. Son point de départ est fixé conformément aux stipulations du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

1.13.2 Modalités de financement

Le marché public est financé pour partie sur les fonds propres de Constructys et pour partie sur des fonds de la DRIEETS dans le cadre de la convention EDEC.

2. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est composé des pièces suivantes :

1. Le présent règlement de la consultation et son annexe relative aux conditions d'utilisation de la plateforme AWS ;
2. L'acte d'engagement ;
3. Le Bordereau des Prix Forfaitaires et Unitaires (BPFU) et Détail Quantitatif Estimatif (DQE);
4. Le cadre de réponse technique (CRT) ;
5. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et son annexe RGPD ;
6. Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses 2 annexes ;
7. Le DC1 (lettre de candidature) ;
8. Le DC2 (déclaration du candidat) ;
9. Le DC4 (déclaration de sous-traitance) ;

3. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est téléchargeable en se connectant à :

<http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents de la consultation, les opérateurs doivent disposer des logiciels leur permettant de lire les formats suivants :

-.zip ;



Constructys

Votre partenaire compétences

- Excel, Word, PowerPoint, Access (Pack Microsoft Office 2003 ou supérieur);
- PDF.

Il est fortement recommandé aux opérateurs de créer un compte et de s'identifier préalablement sur la plateforme, avant de télécharger le dossier de consultation, pour être informés des compléments qui lui seraient apportés.

Les opérateurs qui ne s'identifient pas préalablement ne peuvent être alertés.

4. PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Tous les documents constituant ou accompagnant l'offre doivent être rédigés en français, ou traduits en français s'ils émanent d'une autorité ou d'une entité étrangère.

Le pli de chaque candidat est composé de deux dossiers distincts :

- un dossier de candidature
- un dossier d'offre

4.1. Forme des candidatures

Les opérateurs peuvent présenter des candidatures individuelles ou, conformément aux dispositions de l'article R.2142-19 du code de la commande publique, sous forme groupée.

Aucune forme de groupement n'est imposée au stade la présentation de la candidature et de l'offre.

Par ailleurs, un même opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement dans le cadre du marché public.

De plus, un même candidat ne peut agir à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ni être membre de plusieurs groupements.

4.2. Modalités de remise des candidatures

Pour présenter ses capacités économiques, financières, techniques et professionnelles, le candidat est invité à fournir ces renseignements au travers du formulaire type DC2. Ce dernier est dûment rempli par le candidat. Il est complété par un ou des documents relatifs aux moyens et références du candidat ainsi qu'un ou des documents relatifs aux attestations et certification de la capacité professionnelle.

Par attestations et certification de la capacité professionnelle, il faut comprendre, soit des certificats de qualifications professionnelles (identifications ou certificats délivrés par des organismes professionnels) soit des certificats de qualité (certificat attribué par un organisme certificateur ou attestant de l'existence d'un manuel de qualité et de procédures, Norme de la série NF-EN-ISO 9001, 9002, 9003 ou équivalent).

Les formulaires DC1 et DC2 demandés ci-après sont joints au présent dossier de consultation des entreprises.



Constructyts

Votre partenaire compétences

Le candidat peut, en lieu et place des documents DC1 et DC2, présenter sa candidature sous la forme du Document Unique de Marché Européen (DUME), obligatoirement rédigé en français.

Dîtes le nous une fois ! : Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Le candidat doit simplement indiquer le numéro d'affaire pour lequel il a soumissionné, le lot, le cas échéant, ainsi que les pièces administratives concernées.

Si le candidat souhaite déclarer un sous-traitant, ce dernier doit fournir le DC4 joint au présent dossier de consultation des entreprises. Il doit par ailleurs fournir les pièces relatives aux capacités économiques, financières, techniques et professionnelles ci-après.

Enfin, le candidat peut également fournir, dès sa candidature, l'ensemble des pièces demandées à l'article 9 du présent règlement de la consultation. Ceci permettra à Constructyts d'accélérer la phase d'attribution du futur marché public.

4.3. Pièces de la candidature et de l'offre à remettre

Chaque candidat qu'il soumissionne seul ou en étant membre d'un groupement, doit produire les documents listés ci-dessous. En cas de groupement d'entreprises, chaque membre doit fournir ces documents.

Si le candidat souhaite déclarer un sous-traitant, il doit également fournir un DC4 (déclaration de sous-traitance). Le sous-traitant doit par ailleurs fournir les pièces relatives aux capacités économiques, financières, techniques et professionnelles listées ci-dessous.

Pour la candidature :

1. **Le formulaire type DC1 (lettre de candidature)**, dûment rempli. Le cas échéant, en cas de groupement, il sera fourni un DC1 unique pour tous les membres dudit groupement.
Au stade de la candidature, la signature du DC1 n'est pas obligatoire. Toutefois, en cas d'attribution du marché public, le candidat devra remettre le document signé dans un délai de 3 jours ouvrés. Afin d'anticiper cette démarche, le candidat est vivement invité à signer le DC1 lors de la remise de sa candidature.
2. **Le formulaire DC2 (déclaration du candidat)**, dûment rempli qui présentera :
 - Concernant la capacité économique et financière : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent.
 - Concernant la Capacité technique et professionnelle :



Constructyts

Votre partenaire compétences

- une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (références professionnelles).
- Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel pour les trois dernières années.
- Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement

Pour l'offre :

1. **L'acte d'engagement** établi en un seul original, et si possible signé électroniquement ;
2. **Le Bordereau des Prix Forfaitaires et Unitaires (BPFU) / Détail Quantitatif Estimatif (DQE);**
Le BPFU et DQE sont à remettre sous format Excel et PDF.
3. **Le cadre de réponse technique**, complété par le candidat.

Afin d'éviter tout retard dans la notification du présent marché public, ainsi que toute démarche supplémentaire, les candidats sont invités à signer le DC1 (lettre de candidature) et l'acte d'engagement dès la transmission de leur pli.

5. CONDITIONS DE REMISE DES PLIS

Conformément à l'article R.2131-7 du code de la commande publique, les plis doivent obligatoirement être remis par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>, hormis en cas de remise d'une copie de sauvegarde (R.2132-11 du code susvisé).

5.1. Remise des plis sur la plateforme de dématérialisation

Configuration des postes et prérequis techniques

Le dépôt du dossier par voie électronique se fait sur le profil d'acheteur de l'OPCO Constructyts conformément à ses conditions d'utilisation, accessible via l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Présentation et contenu des réponses électroniques :

Les dossiers doivent contenir la totalité des pièces mentionnées à l'article « Présentation des candidatures et des offres » du présent règlement de consultation.

Le dépôt des offres donnera lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception.

En cas d'envoi électronique sur le profil acheteur, les pièces exigées doivent être déposées dans le répertoire prévu à cet effet.



Constructys

Votre partenaire compétences

Dans le cas où le dossier électronique d'un candidat contient un programme malveillant, le Pouvoir adjudicateur procédera à l'ouverture de la copie de sauvegarde si elle existe (cf. modalités ci-après) et gardera une trace du programme informatique malveillant.

Si plusieurs plis électroniques sont successivement transmis par un même candidat, seul est ouvert le dernier pli reçu par le Pouvoir adjudicateur dans le délai imparti. Le pli rejeté est effacé des fichiers par le Pouvoir adjudicateur sans avoir été lu.

L'attention du candidat est attirée sur le fait que les fichiers transmis ayant pour extension « .exe » ne seront pas acceptés dans le cadre de la présente consultation.

Signature électronique

Les candidats qui souhaitent signer leur offre dès son dépôt, suivent les instructions ci-après.

Le candidat utilise le dispositif de création de signature électronique de son choix.

La signature électronique doit être apposée sur chaque document (DC1 et acte d'engagement) et non sur l'enveloppe ou le dossier qui les contient.

Dans le cas de candidatures groupées conformément à l'article R.2142-23 du code de la commande publique, le mandataire du groupement assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement. Si le mandataire du groupement n'est pas habilité à représenter l'ensemble des opérateurs économiques groupés, toutes les pièces doivent être signées par l'ensemble des membres du groupement.

Présentation d'une copie de sauvegarde :

A l'appui de l'envoi électronique de son offre, le candidat a la faculté de transmettre au Pouvoir adjudicateur une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD- Rom, DVDRom, clé USB,...) ou sur support papier dans les délais impartis pour la remise des plis.

Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible :

« COPIE DE SAUVEGARDE – Marché A Procédure Adaptée – Utilisation d'une CVthèque pour favoriser la mise en contact des publics (en recherche d'emploi, de stage, en mobilité professionnelle ou en reclassement) avec les entreprises adhérentes du Bâtiment et des Travaux publics en Ile-de-France »

Le pli devra être remis à l'adresse suivante:

CONSTRUCTYS Bretagne
Pôle achats / marchés publics
Bâtiment « Energies B » - 2^{ème} étage
3 avenue Belle Fontaine
CS 91725
35517 CESSON SEVIGNE CEDEX

Constructys pourra procéder à l'ouverture de la copie de sauvegarde dans les hypothèses prévues à l'article 2 II de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde.



Constructyts

Votre partenaire compétences

5.2. Date limite de réception et délai de validité des offres

5.2.1 Délai de remise des offres

Les plis doivent parvenir à Constructyts avant la date et l'heure limites précisées en page de garde du présent document.

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixée ci-dessus sont inscrits au registre de dépôt mais ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Les copies de sauvegarde qui parviendraient hors délai seront détruites sans avoir été examinées.

5.2.2 Délai de validité des offres

La durée de validité des offres est de 3 mois à compter de la date limite de réception des offres précitées.

6. MODALITES ET CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE

6.1. Examen des candidatures

Avant de procéder à l'examen et à la sélection des candidatures, si Constructyts constate que des pièces visées à l'article 4 du présent règlement de la consultation sont manquantes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou de compléter ces pièces dans un délai qui sera mentionné dans la demande.

Les candidats doivent déposer leurs compléments de candidatures sur la plateforme de dématérialisation de Constructyts.

Les candidatures sont ensuite examinées conformément aux dispositions de R.2144-1 à R.2144-7 du code de la commande publique.

Les garanties professionnelles, techniques et financières des candidats sont contrôlées par Constructyts.

Conformément à l'article R.2144-3 du code de la commande publique, l'examen des candidatures pourra intervenir à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché public.

Si un candidat se trouve dans un cas d'interdiction de soumissionner, ne satisfait pas aux conditions de participation fixées ci-dessus ou ne peut produire dans le délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis, sa candidature est déclarée irrecevable et le candidat est éliminé.

Dans ce cas, lorsque la vérification des candidatures intervient après le classement des offres, le candidat dont l'offre a été classée deuxième, est sollicité pour produire les documents de candidature exigés par le présent règlement de la consultation. Si nécessaire, cette procédure peut être reproduite tant qu'il subsiste des candidatures recevables ou des offres qui n'ont pas été écartées au motif qu'elles sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables.



Constructys

Votre partenaire compétences

6.2. Jugement des offres

Le jugement des offres est effectué dans les conditions prévues aux articles R.2151-1 et suivants du code de la commande publique.

L'incomplétude ou la modification, du fait du candidat, du bordereau des prix forfaitaires et unitaires et de toute pièce essentielle de la consultation peut entraîner l'irrégularité de l'offre et donc son rejet.

Toutefois et conformément à l'article R.2152-1 et R2152-2 du code de la commande publique, si Constructys constate un motif d'irrégularité de l'offre, il peut solliciter les soumissionnaires concernés à régulariser leurs offres dans un délai approprié qui sera précisé dans l'invitation, à condition que ces dernières ne soient pas anormalement basses et la régularisation ne doit pas avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres. Constructys reste libre de mettre en œuvre ou non cette disposition.

Après élimination des offres inappropriées, et irrégulières ou inacceptables, le marché est attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, et de leur pondération.

6.2.1 Critères et pondération

CRITERE 1 : PERTINENCE DE LA VALEUR TECHNIQUE au regard du cadre de réponse technique		60 POINTS
Sous-critère 1 :	Pertinence de la compréhension du besoin au regard de la réponse apportée au point 1 du cadre de réponse technique	5
Sous-critère 2 :	Pertinence de l'outil mis à disposition de l'outil au regard de la réponse apportée au point 2 du cadre de réponse technique	25
Sous-critère 3 :	Pertinence de méthodologie déployée au regard des prestations, des livrables attendus et du planning proposé au regard de la réponse apportée au point 3 du cadre de réponse technique	10
Sous-critère 4 :	Pertinence de l'assistance technique, des indicateurs de suivi et du niveau de SLA au regard de la réponse apportée au point 4 du cadre de réponse technique	10
Sous-critère 5 :	Pertinence de l'équipe dédiée proposé au regard de la réponse apportée au point 5 du cadre de réponse technique	10



Constructys

Votre partenaire compétences

CRITERE 2 : PRIX Sur la base du Détail Quantitatif Estimatif – DQE qui représente une simulation de commandes sur la durée totale du marché public	40 POINTS
---	------------------

6.2.2 Méthode de notation des critères

Méthode de notation des critères techniques :

Notation des sous critères :

Très satisfaisant : 100% de la note

Satisfaisant : 75% de la note

Moyennement satisfaisant : 50% de la note

Peu satisfaisant : 25% de la note

Inexistant : 0% de la note

Méthode de notation du critère financier

Comparaison des offres financières des candidats selon la méthode de la règle de 3 inversée = (offre la moins disante/Offre analysée) *pondération

Les réponses des candidats ne devront pas présenter d'ambiguïté afin d'obtenir la notation maximale.

Constructys rectifiera, le cas échéant, toute erreur éventuelle de calcul présente dans les BPFU ou DQE.

Note éliminatoire : une offre obtenant une note inférieure à 30/60 sur la valeur technique est éliminée sans que soient analysés les autres critères de jugement des offres.

6.3 Négociations

En application de l'article R.2123-5 du code de la commande publique, et dans le respect des principes posés à l'article L.3 du code susvisé, Constructys se réserve la faculté de négocier les offres avec les 3 premiers candidats du classement initial des offres.

En cas de négociation, Constructys en précisera les modalités par l'envoi d'un courrier électronique sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics.

En cas de négociation, celle-ci pourra porter sur tout ou partie de l'offre.

A titre indicatif, en cas de négociation, **celles-ci seraient menées le 12 juin 2024.**

Il est de la responsabilité des soumissionnaires, au moment du dépôt de leur pli sur la plateforme AWS, de vérifier l'adresse mail associée à leur compte AWS, dans la mesure où seule cette dernière sera utilisée pour toute correspondance.

7 MODIFICATIONS DE DETAIL AU DCE

Constructys se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. En ce cas, celles-ci sont communiquées au plus tard à la date limite de publication des réponses aux



Constructys

Votre partenaire compétences

questions posées par les candidats. Les candidats doivent répondre sur la base du dossier modifié, sans pouvoir émettre aucune réclamation.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Les candidats qui auront téléchargé le dossier de consultation en s'identifiant préalablement sur la plateforme de Constructys sont informés des modifications apportées au dossier de consultation par un courriel adressé par la plateforme les invitant à se connecter pour venir les retirer.

8 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Toute demande de renseignements sur le dossier de consultation doit être adressée par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de Constructys à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Les candidats adressent leur demande le 6 mai 2024 à 12h00 (midi) au plus tard à Constructys. Aucune demande ne sera acceptée au-delà de cette date.

Constructys communique aux candidats les réponses aux renseignements complémentaires demandés le 7 mai 2024 au plus tard.

Les candidats qui ont téléchargé le dossier de consultation en s'identifiant préalablement sont informés du dépôt de renseignements complémentaires sur la plateforme de Constructys par un courriel adressé par la plateforme les invitant à se connecter pour venir les retirer.

9 DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE RETENU

Le soumissionnaire auquel il est envisagé d'attribuer le marché public (quelle que soit la forme de sa candidature : individuelle, groupée/co-traitance, sous-traitance) devra produire les pièces et attestations mentionnées ci-dessous dans les trois jours ouvrés à compter de la demande de Constructys.

Il sera invité à déposer gratuitement ces documents sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics de Constructys, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>.

Le dépôt des documents se fait depuis le compte AWS-Fournisseurs du soumissionnaire et sont à déposer dans son coffre-fort.

1. Extrait K-bis ou équivalent

Si le candidat est établi en France : Lorsque l'immatriculation du cocontractant au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers est obligatoire ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants datant de moins de moins de 6 mois :

- a) Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) datant de moins de 3 mois ;
- b) Une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ;



Constructys

Votre partenaire compétences

c) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ;

d) Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription ;

Si le candidat est établi dans un autre Etat, il s'agit des documents réclamés aux articles D. 8222-7 et D. 8222-8 du Code du travail.

2. **une attestation de vigilance délivrée en ligne sur le site de l'Urssaf** et datant de moins de six (6) mois, attestant qu'il est à jour de ses obligations sociales (paiement des cotisations et contributions sociales)
3. **une attestation fiscale justifiant de la régularité de sa situation fiscale** datant de moins de six (6) mois, attestant qu'il est à jour du paiement des impôts et taxes dus au Trésor Public et qui peut être obtenue :
 - en ligne via le compte fiscal (espace abonné professionnel) pour les entreprises qui sont soumises à l'impôt sur les sociétés et assujetties à la TVA,
 - auprès du service des impôts via le formulaire n°3666 pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu, notamment les entrepreneurs individuels (artisan, auto-entrepreneur, etc.)

Pour les candidats établis dans un autre Etat, il s'agit des attestations délivrées par les autorités compétentes du pays, et accompagnée d'une traduction en français.

4. **La liste des salariés étrangers qu'emploie le candidat et soumis à autorisation de travail en vertu de l'article D. 8254-2 du code du travail ou, si le candidat est établi à l'étranger, de l'article D. 8254-3 du code du travail**
5. **Un RIB** ou un RIP
6. une **attestation assurance responsabilité civile professionnelle** en cours de validité
7. Les **documents permettant de justifier de la qualité du signataire à engager le candidat** à savoir :

Si le signataire est le représentant légal de l'opérateur économique : le justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce, faisant clairement apparaître son identité, ou toute autre pièce (statuts de la société, etc.) justifiant valablement la qualité de représentant légal de la société du signataire.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'opérateur économique : le pouvoir en vigueur, signé par le représentant légal attestant de la capacité du signataire à représenter l'opérateur économique, et le justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre de commerce faisant clairement apparaître l'identité du représentant légal.



Constructys

Votre partenaire compétences

Le défaut de réception de ces pièces et certificats, par Constructys, dans le délai imparti, entraîne le rejet de l'offre du candidat. Constructys présente alors la même demande au candidat suivant dans le classement des offres établi après application des critères de choix des offres.

10 CONFIDENTIALITE

10.1 Confidentialité du candidat

Les informations, mises à la disposition des candidats, par Constructys, au cours de la consultation, quelles qu'en soient la nature et la forme, ont un caractère confidentiel. Les candidats s'engagent à ne pas les divulguer, à ne pas les communiquer à des tiers sans préjudice du droit au recours effectif des candidats et de la production en justice des dites informations, à ne pas les publier, ni à les rendre publiques de quelque manière que ce soit.

10.2 Confidentialité de Constructys et respect du RGPD

Le caractère confidentiel des informations transmises à Constructys par les candidats à la présente consultation, quelles qu'en soient la nature et la forme, sera strictement préservé. Seules les personnes de Constructys habilitées à les traiter dans le cadre de la procédure de marché public en cours en auront connaissance. CONSTRUCTYS s'engage à n'utiliser les informations qu'en vue de l'analyse de la candidature et de l'offre soumises et s'engage à ne pas les divulguer, à ne pas les communiquer à des tiers, à l'exception de ses autorités de contrôle, à ne pas les publier, ni à les rendre publiques de quelque manière que ce soit, sauf pour satisfaire l'obligation d'information posée par l'article R.2181-1 et suivants du code de la commande publique qui s'exerce conformément aux modalités rappelées par l'article L.2132-1 et suivants du même code.

Il est toutefois précisé que, en ce qui concerne le marché public qui sera signé, celui-ci et les pièces s'y rapportant deviendront des documents administratifs communicables sur le fondement du code des relations entre le public et l'administration, le droit de communication des tiers s'exerçant cependant dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément au code précité.

Les données à caractère personnel des candidats et des soumissionnaires font l'objet de traitements par Constructys, en tant que responsable de traitement, et dont le siège se situe 32 rue René Boulanger, CS 60033-75483 Paris Cedex 10. Ces traitements sont destinés à permettre l'analyse des candidatures et des offres, ainsi que le contact des candidats pendant la passation du marché public.

Les données personnelles sont conservées pendant une durée maximale de dix ans à compter de la signature du marché public. Seules les personnes autorisées dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions ont accès aux données collectées.

Conformément aux lois et règlements en vigueur en matière de protection des données, et à condition de justifier de leur identité, les candidats et les soumissionnaires bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, ainsi que du droit à la portabilité de leurs données. Enfin, les candidats et les soumissionnaires disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

Ils peuvent exercer leurs droits auprès de Constructys en s'adressant à son DPO.



Constructys

Votre partenaire compétences

Si Constructys est dans l'impossibilité de faire droit à leur demande, il motivera sa décision et les informera dans les meilleurs délais.